



Aide-mémoire spécial confinement

La confiance numérique c'est



Une garantie de Cybersécurité face aux menaces sans précédents.



Un respect des lois et règlements en vigueur autour de la protection des données.

La situation liée au COVID19 vous a probablement amené à

- Mettre en place un site web, une boutique en ligne, un « market place » ;
- Utiliser des outils de partage de documents en ligne ;
- Utiliser des outils de webinaire ;
- Permettre à vos collaborateurs de travailler depuis la maison - Devoir gérer des appareils, téléphones, postes de travail distants, parfois personnels.

Vous vous trouvez certainement dans une situation où la confiance numérique est rompue !

Guide de solutions

Garantir la cybersécurité

Si vous avez mis en place une boutique en ligne

- Est-ce que le serveur web et le CMS du site web est à jour ? (Installez les mises à jour)

Si vous utilisez des outils de partage de documents en ligne

- Assurez-vous de ne pas partager des documents confidentiels sur des plateformes insuffisamment sécurisées

Si vous utilisez des outils de webinaire

- Privilégiez des solutions professionnelles chiffrées de bout en bout
- Sécurisez vos conférences par mot de passe

Si vos collaborateurs doivent travailler de la maison

- Favorisez l'utilisation d'ordinateurs professionnels
- Sécurisez les connexions par un pare-feu et un VPN
- Assurez vous que les ordinateurs connectés à votre entreprise sont protégés par un antivirus de dernière génération

Garantir la protection des données

Si vous avez mis en place une boutique en ligne

- Établissez une politique de confidentialité
- Mettez un bandeau de cookie et une politique de cookie
- Récoltez les consentements sur les formulaires

Si vous utilisez des outils de partage de documents en ligne

- Favorisez des solutions hébergées en Suisse ou en Europe

Si vous utilisez des outils de webinaire

- N'autorisez l'enregistrement que si vous en avez l'autorisation des gens connectés

Si vos collaborateurs doivent travailler de la maison

- Si vous monitoriez les connexions et l'activité de vos employés frontaliers, alors conformez-vous au RGPD

Dans tous les cas, informez et formez vos employés des risques cyber et des bonnes pratiques dans le cadre du télétravail !

Des questions ? Besoin d'aide ?

Appelez-nous au +41(0) 78 762 77 81 ou par courriel à INFO@REDSTONECONSULTING.CH



Suivez nos articles, podcasts, vidéos sur :

LinkedIn

YouTube